

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

Je siège à la Chambre assez longtemps, monsieur l'Orateur, pour percevoir le danger inhérent à ce bill. Mon préopinant a parlé d'icebergs. Mais nous ne savons pas si ce bill constitue seulement la pointe de l'iceberg ou l'iceberg tout entier—il annonce même peut-être la période glaciaire en ce qui concerne la mise en valeur énergétique au Canada. Il se peut fort bien en effet que ce soit le cas puisque le Canada a vu fuir des sommes énormes de capitaux et qu'il a perdu du matériel, des compétences et des connaissances dans le secteur des affaires à cause de cette mesure.

Nous sommes en fait saisis d'un énorme projet de loi qui n'envisage rien de moins que l'intervention directe du gouvernement dans la prospection du pétrole et du gaz naturel, non seulement à titre d'autorité de réglementation mais comme joueur principal disposant d'une grosse pile de jetons achetés et payés par les autres joueurs.

Si le bill ne prévoyait que cette intervention, on pourrait déjà, et pour cette seule raison, mettre en doute son bien-fondé. Mais ce n'est en fait qu'un volet d'un programme qui n'a pas encore été entièrement dévoilé. Quand on y pense et qu'on sent le danger que cela comporte, cette mesure paraît d'autant plus inquiétante.

● (2020)

Le bill tel qu'il est, comme nous l'avons dit plus d'une fois de ce côté-ci, constitue de la part du gouvernement fédéral la pire ingérence dans l'entreprise privée de toute notre histoire. Il est bien évident qu'elle n'en restera pas là. Si le bill n'est que la première étape, on ne fait pas que se demander, on craint ce que seront les autres. Quand on connaît les tendances du gouvernement, son chef et où il le mène, vers un plus grand contrôle de l'État, un interventionnisme toujours plus dominant, une ingérence accrue, et quand on connaît aussi sa politique de grandeur, ses programmes illusoire, son habitude de foncer tête baissée dans des aventures chimériques de son invention, cette mesure d'étatisation massive ne peut qu'inspirer non seulement un malaise mais la peur pure et simple.

C'est ainsi que les sociétés pétrolières voient cette mesure. On en a amplement la preuve malgré l'application que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a mise avant les vacances à ridiculiser ces faits que l'opposition lui révélait. C'est ainsi que la voient les habitants du Nord, croyez-moi. Nous considérons que par cette intervention le gouvernement piétine sans merci tous les rêves que nous avons de devenir une région importante du pays. C'est ainsi que la voient les peuples autochtones, les Indiens du Nord et les Inuits. Le Tapirisat inuit a soumis des mémoires en ce sens au comité. Il considère que les autochtones sont dépouillés de leurs droits, même trahis, et il a à cet égard l'appui total des Canadiens qui vivent au nord du 60<sup>e</sup> parallèle.

Les données publiées il y a une semaine ou dix jours montrent jusqu'à quel point le gouvernement a envahi le secteur du gaz et du pétrole. Je n'ai absolument aucun doute, et personne d'autre ne devrait en avoir non plus, que, fort de cette mesure de contrôle—car c'est exactement ce que c'est—le gouvernement, aussi loin qu'il soit rendu à l'heure actuelle, continuera sa progression, comme il le fait habituellement de façon grandiose dans toutes ses entreprises.

Il suffit de garder à l'esprit ce syndrome d'envahisseur quand on compare l'écart entre le déficit actuel et celui qui existait en 1968, lorsqu'il a pris le pouvoir. Des lois comme celle-ci sont pour une grande part à l'origine de cet écart et j'en parlerai si j'ai assez de temps.

Par l'entremise de Petro-Canada et de la Corporation de développement du Canada, le gouvernement détient 45 p. 100 des actions de la Panarctic Oils, 25.2 p. 100 de celles de la Westcoast Transmission, 17 p. 100 de celles de Syncrude, 16 p. 100 de celles d'Alsands Energy, 37.5 p. 100 de celles du projet pilote de l'Arctique, 100 p. 100 de celles de Petrofina, 50 p. 100 de celles de Canstar Oilsands, sans parler de ses intérêts dans le projet du gaz polaire. Les ministériels essayent de nous endormir, et non seulement partagent-ils le lit des députés à ma gauche, mais encore le font-ils sans avoir obtenu la bénédiction du clergé. Au moins, monsieur l'Orateur, les néo-démocrates ne cachent pas leurs desseins politiques, mais je ne saurais en dire autant de cette honorable tribu en face de moi.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nielsen:** Arrêtons-nous un instant à la Corporation de développement du Canada. Elle détient des actions dans la CDC Oil and Gas et dans l'Aquitaine Company of Canada Ltd. et ces participations s'ajoutent à la longue liste que j'ai déjà divulguée. Cette activité, déjà considérable, va s'étendre, se multiplier, une fois que le projet de loi sera adopté, car le gouvernement deviendra d'office propriétaire de 25 p. 100 de tous les nouveaux puits de pétrole. Mes collègues à ma gauche voudraient que ce soit 50 p. 100. Les sociétés pétrolières considèrent cette mesure comme une sorte de confiscation et c'est un mot bien poli pour la décrire. Ceux qui appuient ce projet de loi sont en fait des profiteurs. Que mes vis-à-vis me disent dans quel autre domaine le gouvernement fédéral accapare 25 p. 100 de la participation sans indemniser ceux qui ont obtenu les permis voulus pour mettre en valeur nos ressources?

Cela revient à dire ceci: vous autres, faites le travail, assumez les risques, dépensez l'argent et nous, nous allons récolter les bénéfices. Le bill lui-même reconnaît l'injustice de ce procédé quand il prévoit des stimulants pour compenser les 25 p. 100. Cela n'écarte pas pour autant la lourde emprise du contrôle gouvernemental sur le secteur de la prospection, et l'objectif réel est d'assurer à l'État un contrôle direct et un moyen d'intervenir dans les activités quotidiennes des sociétés.

Ce qui m'inquiète c'est que cette emprise étatique serait tout à fait digne du gouvernement d'un pays situé derrière le rideau de fer. Et ce n'est peut-être pas la fin. Prise dans le contexte des autres éléments du Programme énergétique national qui n'a pas fini de réserver des surprises, la mesure peut se révéler inquiétante aux partisans de la libre entreprise et à tous ceux d'entre nous qui ont foi dans l'initiative individuelle et l'esprit d'entreprise. En fait, comme je l'ai déjà signalé et comme beaucoup de notre parti l'ont fait, il se peut que le résultat soit exactement l'opposé de ce que recherche le gouvernement. Loin de stimuler la prospection et l'exploitation des ressources, le projet de loi présentement à l'étude qui n'est rien d'autre qu'une mesure de contrôle étatique, va faire échec à l'industrie en détruisant l'initiative et en faisant obstacle à la libre entreprise.